



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Metz - Campagne
Mairie de Raville

**Compte rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal en date
du 05/05/2025**

Le conseil municipal s'est réuni le 05/05/2025 à 20h sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

En suite de la convocation en date du : 25 Avril 2025
Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8

PRÉSENTS : Michel URBAN, Cyrille BECKER, André ERHARD, Mélanie BECKER, Pierre BENOIT, Denis DUCLERMORTIER, Matthieu GOBILLOT, Delphine BERGER.

ABSENTS : Floriane ZIPPEL. Céline TROSZCZYNSKI

PROCURATION : Céline TROSZCZYNSKI à Michel URBAN

SECRETAIRE : Cyrille BECKER

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25/03/2025
2. Délibération : suppression et création de poste au regroupement scolaire pour Mme F. Erman
3. Délibération : suppression et création de poste au regroupement scolaire pour Mme V. Wagner
4. Délibération : approbation de la CLECT de la CCHCPP
5. Délibération : projet Méthabriac à Maizeroy
6. Divers.

SEANCE

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25/03/2025

Le conseil approuve le procès-verbal du 25/03/2025 à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION (Pierre Benoit).

2. Délibération : suppression et création de poste au regroupement scolaire pour Mme F. Erman

Le premier adjoint informe le conseil municipal qu'il lui appartient de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Mme Erman a demandé à ne plus travailler de 13h30 à 14h15 et donc une baisse de sa mensualisation horaire.

La directrice du périscolaire ayant donné son accord, le premier adjoint propose la suppression du poste de Mme Erman dans les termes actuels et la création d'un nouveau poste, identique dans sa définition, mais avec une baisse des horaires hebdomadaires de 23 à 20 heures par semaine

Le conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité POUR.

3. Délibération : suppression et création de poste au regroupement scolaire pour Mme V. Wagner

Le premier adjoint explique qu'en raison du point précédent, il convient de redonner les heures retirées à un autre agent afin d'assurer un service optimum. Mme Wagner accepte de reprendre les heures de Mme Erman.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Metz - Campagne
Mairie de Raville

le premier adjoint propose la suppression du poste de Mme Wagner dans les termes actuels et la création d'un nouveau poste, identique dans sa définition, mais avec une hausse des horaires hebdomadaires de 8 à 11 heures par semaine

Le conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité POUR.

4. Délibération : approbation de la CLECT de la CCHCPP

Le premier adjoint porte à connaissance des conseillers municipaux le rapport de la CLECT de la CCHCPP qui s'est réunie le 4 mars 2025. Y sont évoquées la révision de la méthodologie de calcul des attributions de compensations et les compensations 2025.

Le conseil après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité POUR.

5. Délibération : projet Méthabriac à Maizeroy

Monsieur Cyrille BECKER rappelle aux Conseillers Municipaux le projet de la société METHABRIAC à Maizeroy. Il informe les conseillers municipaux qu'ils sont appelés à émettre un avis sur ce projet.

La discussion s'engage, le principal grief relatif à ce projet, concerne les infrastructures municipales, notamment les ponts, chemins et voies utilisés par les engins lors des opérations d'épandages et qui seront probablement sollicités au-delà de leurs capacités. P. Benoit et A. Erhard rappellent tout de même la dimension économique de ce projet et à ne pas stigmatiser le monde agricole.

Le conseil après en avoir délibéré vote et émet un avis défavorable à ce projet à 9 voix POUR et 1 CONTRE (A. Erhard).

6. Divers

Néant

La séance est levée à 23h00

Monsieur Michel URBAN
M. le Maire



M. Cyrille BECKER
Secrétaire de séance.